

GARDONS NOTRE ÎLE PROPRE



COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

J'AIME  
MON ÎLE

JE LA  
PROTÈGE !



Dépôt des ordures  
dans les bacs poubelles



Ne pas déplacer  
les bacs poubelles

✓ DÉPÔT des ordures ménagères : 18h - 23h

✓ COLLECTE des déchets ménagers :  
à partir de 23h - 7J/7

LE BON GESTE CITOYEN  
POUR PROTÉGER SAINT-MARTIN !



Délégation au Cadre de vie COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN : 0590 87 50 04  
Société, ESE France : 0590 26 88 73

